

Berne, 28 mai 2026

Communiqué de presse

Expéditeur	Service de presse du BPA
Téléphone	+41 31 390 21 21
E-mail	medias@bpa.ch
Informations	bpa.ch/medias

Nomination d'une nouvelle directrice

Annick Rywalski prend les rênes du BPA

Le début de 2027 sera marqué par un changement à la tête du BPA. Annick Rywalski a été choisie comme nouvelle directrice par le Conseil de fondation. Experte en management public et cadre dirigeante expérimentée, elle veut axer le travail de prévention du BPA sur les évolutions technologiques et sociétales, tout en renforçant durablement la sécurité de la population. Annick Rywalski succède à Stefan Siegrist, qui prendra sa retraite à la fin de l'année au terme d'une longue carrière au BPA.

Le 27 mai 2026, le Conseil de fondation du BPA a élu à l'unanimité Annick Rywalski à la tête de la direction du BPA. Annick Rywalski travaille pour le BPA depuis 2019. Elle s'est imposée dans le cadre d'un processus de sélection public encadré par un cabinet de recrutement de cadres dirigeants. C'est la première fois qu'un-e représentant-e de la Suisse romande accède à ce poste au BPA.

Membre de la direction, Annick Rywalski s'emploie actuellement à intégrer les offres de prévention du BPA dans le quotidien de la population, que ce soit dans les communes, les écoles, les familles ou les entreprises. Depuis 2023, elle est en outre responsable du développement stratégique du BPA en qualité de directrice suppléante. En 2025, elle a obtenu un Executive MBA, qui lui a permis d'approfondir ses compétences en gestion d'entreprise.

Pour Felix Weber, président du Conseil de fondation, ce choix est à la fois synonyme de continuité et de nouvelle impulsion: «Le BPA jouit d'une grande confiance en Suisse. Annick Rywalski connaît parfaitement l'organisation, ses partenaires et les défis auxquels la prévention des accidents doit faire face. Elle dispose donc du profil idéal pour guider le BPA à travers les enjeux futurs.»

Les évolutions technologiques et sociétales transforment la prévention des accidents en profondeur. La population reste active plus longtemps, ses modes de déplacement se diversifient, tout comme ses activités de loisirs. Parallèlement, la digitalisation et l'intelligence artificielle offrent de nouvelles possibilités d'identification rapide des risques d'accident et de conception d'instruments de prévention sur mesure. C'est pourquoi il est essentiel que la prévention intègre les progrès technologiques et utilise les compétences scientifiques tout en générant des bénéfices concrets pour la population.

Annick Rywalski entend continuer à affermir la position du BPA comme partenaire en matière de sécurité: «Le BPA dispose d'une base solide – technique, mais aussi institutionnelle et humaine. Mon objectif est d'exploiter ce potentiel, de mettre en réseau efficacement les acteurs de la prévention des accidents et d'intégrer durablement la prévention dans le quotidien de la population.»

Stefan Siegrist prendra sa retraite fin 2026. Il dirige le BPA depuis le début de 2019. Pendant de nombreuses années, il aura contribué de façon décisive au développement de la prévention des accidents en Suisse.

Le BPA s'engage pour votre sécurité. Centre de compétences depuis 1938, il vise à faire baisser le nombre d'accidents graves en Suisse grâce à la recherche et aux conseils prodigués. Dans le cadre de son mandat légal, il est actif dans la circulation routière, l'habitat, les loisirs et le sport.